

MASTER REGULATION ECONOMIQUE ET GESTION DES PROJETS D’INFRASTRUCTURES (REGPI)



ANNEE UNIVERSITAIRE 2025 - 2026 (TEST D’ENTREE)

MASTER PROFESSIONNEL (Niveau 1 & 2)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L’objectif principal de ce programme est de soutenir le développement de compétences dans le domaine de la régulation économique et la gestion des projets afin de contribuer au renforcement de l’expertise dans les pays d’Afrique.

A la fin de la formation les auditeurs disposent de compétences, d’instruments et d’outils leur permettant de :

- concevoir, exécuter et évaluer des politiques et stratégies relatives à la régulation des secteurs d’utilité publique ;
- analyser les régimes et modes de tarification des secteurs d’utilité publique ;
- monter et mettre en œuvre des projets d’infrastructure économiques et sociales durables.

Ce parcours s’adresse aux cadres en exercice ou en recherche d’emploi, de renforcer leur capacité et donner de nouvelles possibilités d’évolution dans leur entreprise, aux étudiants, qui souhaitent faciliter leur insertion professionnelle.

APERCU DE LA FORMATION

UE 1 : Principes de la régulation : Fondements microéconomiques de la régulation - Règlementation de la pollution - Aspects juridiques et institutionnels de la régulation - Régulation financière dans l’UEMOA - Economie industrielle - Mécanisme de fixation des prix

UE 2 : Financement et management des projets d’infrastructures : Financement des projets d’infrastructures - Décision publique et gestion des projets d’infrastructures - Elaboration des conventions de concession.

UE 3 : Ateliers de conception et conduite de projets : Business plan - Fundraising - Méthodes et outils de conduite de projets - Conduite de projet : Etude de cas, Suivi et évaluation de projets

UE 4 : Choix d’investissements : Mathématique financière - Evaluation économique des projets d’infrastructures - Evaluation financière des projets d’infrastructures - Analyse des coûts - Evaluation des actifs -Evaluation du coût du capital et tarification

UE 5 : Suivi et évaluation en entreprise : Méthodes d’audit - Indicateurs de performance des entreprises

UE 6 : Méthodes quantitatives : Méthodes statistiques et économétriques - Analyse de données sur logiciels spécialisés (Stata, SPSS)

UE 7 : Passation de marché public

UE8 : Sauvegarde environnementale et sociale et mécanisme de gestion des plaintes

UE Complémentaire : Insertion professionnelle : Séminaires thématiques (GAR, projet professionnel, CV, LM, entretiens, secteurs porteurs, PBSE, etc.)

Stage et rédaction de mémoire

DEBOUCHES ET CONDITIONS D’ACCES

DEBOUCHES :

Les diplômés seront prêts à :

- Exercer en qualité d’Experts et décideurs dans les secteurs publics et privés ;
- Concevoir et coordonner des projets d’infrastructures ;
- Intégrer en qualité d’Expert les agences de régulation, de bureaux et cabinets d’études ;
- Faire du suivi-évaluation de projets ;
- Elaborer des stratégies de mobilisation de ressources ;
- Concevoir et répondre à des appels d’offres ;
- Faire la passation de marché publics ;
- Contribuer à la préparation de marché ou de projet de type PPP ; Etc.

CONDITION D’ACCES :

Le Master Régulation Economique et de Gestion des Projets d’Infrastructures (REGPI) est ouvert aux travailleurs et étudiants issus de cursus divers (économistes, juristes, ingénieurs, diplômés des filières scientifiques, sociologues, ...) et ayant déjà eu :

- Une formation principale de niveau **Licence 3 ou équivalent** ;
- Une formation principale de niveau **Master 1, Maîtrise, BAC+4 ou d’un diplôme équivalent**.

MODALITES D’ADMISSION ET FRAIS DE DOSSIER

Modalités d’admission :

L’admission au Master Régulation Economique et de Gestion des Projets d’Infrastructures (REGPI) se fait en deux étapes :

- 1/ Une présélection validée par les services de la scolarité centrale de l’Université Félix Houphouët Boigny
- 2/ Admission définitive suite à un entretien individuel avec d’un grand Jury de l’UFR-SEG.

Frais de dossier de candidature : 15 000 FCFA

S’inscrire à partir du lien suivant : <http://ufrseg-filierespro-ufhb.ci/>, retirer la pochette de candidature au service de la comptabilité de l’UFR-SEG muni du fichier du code généré.

COÛT DE LA FORMATION

• Formation sur deux (2) ans :

■ **Pour les Salarié(e)s**, titulaires d’une Licence, BAC+3, ou équivalent, le coût de la formation sur un (1) an est de : **Un million deux cent mille FCFA (1 200 000 FCFA)**. (Ce montant ne prend pas en compte les frais d’inscription payés à la scolarité de l’Université FHB).

■ **Pour les Non salarié(e)s ou étudiant(e)s** titulaires d’une Licence ou équivalent, le coût de la formation sur un (1) an est de : **Un million F CFA (1 000 000 FCFA)**. (Ce montant ne prend pas en compte les frais d’inscription payés à la scolarité de l’Université FHB).

• Formation sur un (1) an :

■ **Pour les Salarié(e)s**, titulaires d’un Master 1, Maîtrise, BAC+4, ou équivalent, le coût de la formation sur un (1) an est de : **Un million trois cent mille FCFA (1 300 000 FCFA)**. (Ce montant ne prend pas en compte les frais d’inscription payés à la scolarité de l’Université FHB).

■ **Pour les Non salarié(e)s ou étudiant(e)s** titulaires d’un Master 1, Maîtrise, BAC+4 ou équivalent, le coût de la formation sur un (1) an est de : **Un million cent mille F CFA (1 100 000 FCFA)**. (Ce montant ne prend pas en compte les frais d’inscription payés à la scolarité de l’Université FHB).

DUREE ET PLANNING DE LA FORMATION

• Durée de la formation

- 2 ans pour les titulaires d’une Licence 1, BAC+3 ou d’un diplôme équivalent
- 1 an pour les titulaires d’un Master 1, Maîtrise, BAC+4 ou d’un diplôme équivalent
- Classe du soir : **Lundi - Vendredi : 18h à 21h / Samedi : 09h à 13h.**

• Planning de la formation

- Début des cours : **Novembre 2025**
- Soutenances des mémoires : **Décembre 2026 / Décembre 2027**

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Photocopies certifiées conformes des diplômes obtenus depuis le baccalauréat ;
- Copies certifiées conformes des relevés de notes de chaque année ;
- Extrait d’acte de naissance

- Lettres de motivation + CV ;
- Photocopie de la CNI ;
- 4 photos d’identité

Date de clôture des candidatures : **15 octobre 2025** - Date des entretiens d’admission : **17 octobre 2025**

Cel : **01 01 15 47 47 / 07 77 02 66 42 / 01 03 05 22 70** - E-mail : **master2regpi@gmail.com**

